

NON AUX EXPULSIONS !

Une expulsion : 2 enfants privés de leur père depuis le 6 février

Monsieur Dissaké a été interpellé à Nanterre le 6 février à l'entrée du RER lors d'un contrôle inopiné de police qui vise exclusivement à repérer au faciès les étrangers en situation irrégulière. Il est père de 2 petites filles, nées en France et scolarisées à l'école maternelle Paul Vaillant Couturier à Bagneux.

A ce titre il ne pouvait être expulsé selon les engagements de la circulaire du 31 octobre 2005 qui dit : « *Vous veillerez, en outre, à ne pas mettre à exécution avant la fin d l'année scolaire l'éloignement des familles dont un enfant est scolarisé depuis plusieurs mois.* » ; mais le tribunal administratif de Nanterre a justifié l'expulsion de Monsieur Dissaké en affirmant que l'école maternelle, ce n'est pas vraiment l'école puisqu'elle n'est pas obligatoire.

C'est intolérable !

Cette famille balnéolaise a construit sa vie parmi nous depuis 8 ans, nous n'acceptons pas que leurs vies soient brisées par ces pratiques inacceptables. Ces fillettes ont besoin de leur père.

Des parents d'élèves, des enseignants, des habitant-e-s de Bagneux, des militants associatifs, syndicaux, politiques ont constitué un collectif de soutien à la famille Dissaké-Attiapo afin d'engager l'action.

Nous exigeons le retour de Monsieur Dissaké et un titre de séjour pour lui-même et sa famille.

- Signez la pétition du Collectif de soutien à la famille Dissaké-Attiapo
points de signatures : à l'école Paul Vaillant Couturier, à la mairie annexe (Bas Longchamp), sur le marché le jeudi et dimanche.
- Participer au soutien financier pour la famille.

Le Collectif de soutien à la famille Dissaké-Attiapo

Pour nous joindre

tel : 06 89 94 38 26

06 82 33 32 07

06 13 17 89 88

adresse :

FCPE Groupe scolaire PVC 26, avenue Paul Vaillant Couturier - 92220 - Bagneux